



Commune de Pecq
Arrondissement de
Tournai
Province de Hainaut

Extrait du Code de la
Démocratie Locale et de la
Décentralisation

Art.L1122-12
Le conseil est convoqué par
le collège communal.
Sur la demande d'un tiers
des membres en fonction, le
collège communal est tenu
de le convoquer aux jour et
heure indiquées.

Art .L1122-17 - 7
Le Conseil ne peut prendre
de
résolution si la majorité de
ses membres en fonction
n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a
été convoquée deux fois
sans s'être trouvée en
nombre compétent, elle
pourra, après une nouvelle
et dernière convocation,
délibérer, quel que soit le
nombre des membres
présents, sur les objets mis
pour la troisième fois à
l'ordre du jour.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Aux membres du Conseil communal
Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie
locale et de la décentralisation, vous êtes invité(e) à assister à
la séance du Conseil communal qui aura lieu le
25 avril 2022 en présentiel en la **maison communale**
à **18 heures précises.**

Pecq, le 15 avril 2022

Le Directeur général ff,

Le Bourgmestre,

Frédéric VERSCHUREN

Aurélien BRABANT

ORDRE DU JOUR :

SEANCE PUBLIQUE

Communication

SECRETARIAT COMMUNAL

(Dossier n°2022/6/SP/1) : Budget participatif – année 2022 – Règlement et
Fonctionnement – Lancement de l'appel à projet – Approbation

PATRIMOINE COMMUNAL

(Dossier n°2022/6/SP/2) : Sortie de patrimoine de biens « meuble » : Approbation –
Décision

CPAS

(Dossier n°2022/6/SP/3) : Budget de l'exercice 2022 – Approbation – Décision

FINANCES COMMUNALES

(Dossier n°2022/6/SP/4) : Situation de caisse de la DF ff au 31.03.2022

DEVELOPPEMENT RURAL

(Dossier n°2022/6/SP/5) : Programme communal de développement rural (PCDR) –
Rapport annuel 2021 - Approbation

(Dossier n°2022/6/SP/6) : Appel à projets « cœur de village » 2022-2026 – Candidature de
la commune – Choix du projet – Approbation

MARCHES PUBLICS

(Dossier n°2022/6/SP/7) : Marché des repas dans les écoles communales pour l'année scolaire 2022-2023 – convention de marché conjoint avec la ville de Tournai : Approbation – Décision

PLAN DE COHESION SOCIALE

(Dossier n°2022/6/SP/8) : Rapport d'Activités PCS 2021 – Rapport d'Activités complémentaire PCS 2021 : Inondations – Rapport Financier PCS 2021 – Modifications de Plan PCS3 2022

(Dossier n°2022/6/SP/9) : PCS – Action 5.301 – Atelier de partage intergénérationnel avec AG'YSONT ASBL – Convention 2022

QUESTIONS

REPONSES AUX QUESTIONS

APPROBATION PROCES-VERBAUX 28.03.2022 ET 11.04.2022